

ELECTIONS MUNICIPALES MARS 2020

CONSULTATION PAR L'ASSOCIATION AHVENIR DES CANDIDATS QUANT A L'INTEGRATION DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX DANS LEUR PROGRAMME MUNICIPAL

L'année 2019 qui s'est terminée, a été une nouvelle fois le spectacle de nombreux incidents climatiques et écologiques, avec son lot de sécheresse, canicule, pics de pollution, inondations ... En ce début d'année 2020, on ne peut plus nier l'urgence climatique, ni banaliser ces épisodes.

Et, même si l'action doit être d'ampleur mondiale, nous pouvons, nous aussi apporter notre contribution et agir à notre échelle, tel le colibri qui apporte sa goutte d'eau pour éteindre l'incendie.

La question écologique est encore trop peu abordée dans la commune, alors que plusieurs résidents s'inquiètent pour l'avenir de leurs enfants, et que d'autres sont peu avertis sur ces sujets.

C'est pourquoi, en tant qu'association de sensibilisation à l'environnement, nous souhaitons saisir l'occasion des prochaines élections municipales pour nous assurer que des actions concrètes seront mises en œuvre pour répondre aux différents enjeux environnementaux et sociétaux. Certaines de ces actions peuvent être menées au niveau de la commune, d'autres au niveau de la MEL où siège la commune et où elle peut intervenir.

Nous souhaitons aussi savoir quelle place vous accorderez aux associations environnementales, comme la nôtre, dans une nécessaire concertation pour faire aboutir des projets et actions en faveur de l'environnement.

Nous vous remercions de vos réponses que vous pouvez adresser par mél à contact@ahvenir.fr ou à son président Jacques DEVODDERE. Celles-ci seront publiées sur notre site www.ahvenir.fr

ENJEU : PERFORMANCE & TRANSITION ENERGETIQUE

Constats :

- Le chauffage et l'éclairage public représentent plus des ¾ de la facture énergétique des communes.
- Difficulté de réguler le confort thermique de certains bâtiments municipaux, notamment les écoles. En cause : la vétusté, des isolations peu efficaces et des agencements peu adaptés à l'usage.

Objectifs à atteindre :

- Réduire les dépenses énergétiques des bâtiments municipaux et de l'éclairage public
- Améliorer le confort thermique des écoles et autres bâtiments recevant des enfants
- Lutter contre la précarité énergétique des habitants au revenu modeste
- Sensibiliser la population au gaspillage énergétique
- Intégrer des énergies d'origine renouvelable dans le mix énergétique de la commune

Quelles actions proposez-vous ?

- **Remettre en état les bâtiments communaux.** Ces travaux seront réalisés avec des matériaux respectueux de la qualité de l'air. **Etudier, à cette occasion, l'isolation des bâtiments, afin de réduire les pertes thermiques et limiter notre consommation énergétique.**
- Travailler aux **économies d'énergie** dans les bâtiments communaux avec la mise en place de panneaux solaires, dans le cadre du Conseil Energétique Partagé mis en place par la MEL
- **Consulter la Population sur l'extinction de l'éclairage public la nuit ou une diminution de son intensité**
- **Récupérer les eaux de pluie** des bâtiments communaux, pour ensuite les utiliser à leur entretien, aux sanitaires et à l'arrosage des espaces verts.
- **Proposer un chèque énergie aux familles vivant dans la précarité énergétique** et les aider dans leurs démarches pour améliorer leur logement

**Notre objectif : réduire la facture énergétique de la commune
et notre impact environnemental**

ENJEU : MOBILITE & DEPLACEMENTS

Constats :

- Le réseau des pistes cyclables est discontinu. Il est dangereux d'aller sur Seclin, Emmerin, Gondécourt, Wavrin ou vers Santes en vélo
- Il est difficile de rejoindre les gares de Seclin ou Santes en transport en commun. Celles-ci pourraient pourtant permettre de rejoindre Lille en TER.
- La commune n'est pas équipée de bancs et toilettes publiques, pourtant nécessaire au déplacement à pieds, notamment des personnes âgées ou non-véhiculées, pour leur permettre de rejoindre les commerces du village ou les centres culturels et sportifs.
- Notre village dispose de nombreuses voyettes, certaines sont entretenues, d'autres plus ou moins abandonnées, voire interrompues par les activités agricoles (voir chemin du « bac de Wavrin à Seclin ») ; certaines pourraient être aménagées pour faciliter les déplacements pédestres, y compris en poussettes ou fauteuils roulants. Ces voyettes pourraient faire l'objet de plantations de haies favorables à la biodiversité, à la protection contre les pesticides.
- La fréquence des bus se rendant sur Lille est insuffisante.
- Certaines rues du village sont saturées le matin, rendant difficile le dépôt des enfants à l'école, ou même la traversée du village.
- N'oublions pas que le transport est responsable de 29% des émissions de GES (gaz à effet de serre) en France (ATEE 2016), et parmi les transports, la voiture particulière pèse pour 54% !

Objectifs à atteindre :

- Réduire l'usage de la voiture individuelle dans la commune et plus globalement dans la Métropole, au profit des modes de déplacement doux (vélo, VAE, trottinette, marche) ; pour les déplacements scolaires, professionnels des agents municipaux, domicile – travail mais également vers les commerces.
- Intégrer cet aspect dans le projet de centre scolaire.

Quelles actions proposez-vous ?

- Insister auprès de la MEL pour un **réel développement de l'offre de transports en commun** sur notre village, et **la réalisation rapide du tramway entre SECLIN-WATTIGNIES-LILLE**
- Demander des études à la MEL sur les moyens de **réduire le flux de circulation dans la commune**

- **Se mobiliser afin d'obtenir enfin des liaisons cyclistes et piétonnes sécurisées entre HOUPLIN-ANCOISNE et ses voisines**
- **Insister auprès de la MEL pour que le V'LILLE soit opérationnel sur notre commune**
- **Veiller à améliorer le jalonnement et l'entretien des chemins de randonnée, notamment avec les agriculteurs pour les chemins bordant leurs champs**

ENJEU : UNE ALIMENTATION SAIN ET RESPONSABLE DE NOS ENFANTS

Constats :

- o Trop peu de produits locaux et issus de l'agriculture biologique dans les assiettes des enfants
- o Peu de prise en compte des régimes spéciaux de certains enfants dans les menus (végétarien, sans gluten etc ...)

Objectifs à atteindre :

- o Augmenter la part de produits locaux et de produits bio dans les menus
- o Proposer une offre plus variée de menus pour répondre aux besoins de certains enfants
- o Faire de la pédagogie autour de l'alimentation : origine, production responsable, transformation, les circuits courts ...

Quelles actions proposez-vous ?

- **Introduire, progressivement, le « bio » dans les repas des cantines**

ENJEU : QUALITE DE L'AIR EXTERIEUR & PESTICIDES

Constats :

- o Certaines écoles à proximité immédiate des champs, sans protection périphérique.
- o Nos enfants sont exposés aux émissions volatiles de pesticides de synthèse pendant les périodes d'épandage.

Objectifs à atteindre :

- o Empêcher le contact entre les émissions de pesticides lorsque les enfants sont dehors (récréation, entrée & sortie de classe)

Quelles actions proposez-vous ?

- **Travailler, avec le monde agricole, et les représentants des collectivités et organismes de protection de l'environnement, à des mesures permettant d'assurer au maximum la santé et la sécurité sanitaire sur le territoire communal, et lancer les études nécessaires.**

ENJEU : QUALITE DE L'AIR INTERIEUR (BATIMENTS ACCUEILLANT DU PUBLIC)

Constats :

- Nos enfants passent une grande partie de leur temps dans des lieux clos, comme les écoles et la maison. Et l'air n'y est pas toujours de bonne qualité, en raison de sources potentielles de pollution telles que : appareils à combustion, matériaux de construction, produits de décoration (peinture, colles, vernis...), meubles, activité humaine (tabagisme, produits d'entretien, bricolage, cuisine...).
- Une mauvaise qualité de l'air peut favoriser l'émergence de symptômes tels que maux de tête, fatigue, irritation des yeux, du nez, de la gorge et de la peau, vertiges ainsi que des manifestations allergiques et de l'asthme.
- La loi portant engagement national pour l'environnement a rendu obligatoire la surveillance de la qualité de l'air intérieur dans certains établissements recevant un public sensible (articles L. 221-8 et R. 221-30 et suivants du code de l'environnement). Les établissements concernés sont notamment ceux accueillant des enfants.
- Le décret n° 2015-1000 du 17 août 2015 a fixé les échéances suivantes : 1er janvier 2018 pour les écoles maternelles, élémentaires et crèches, 1er janvier 2020 pour les accueils de loisirs et les établissements d'enseignement du second degré et 1er janvier 2023 pour les autres établissements.

Objectifs à atteindre :

- Réduire les sources potentielles de pollution de l'air intérieur dans les écoles et bibliothèque (meubles, alternatives aux produits toxiques ...).
- Mesurer et surveiller la qualité de l'air dans ces bâtiments.
- Sensibiliser les habitants à la qualité de l'air dans leur maison et aux bonnes pratiques à suivre.

Quelles actions proposez-vous ?

- **Remettre en état les bâtiments communaux.** Ces travaux seront réalisés avec des matériaux respectueux de la qualité de l'air.
- **Installer des plantes dépolluantes dans les bâtiments qui reçoivent du public**

ENJEU : UNE UTILISATION RESPONSABLE DES RESSOURCES

Constats :

- En moyenne un habitant français produit 568 kg de déchets par an ! Dont 51% de déchets qui finissent incinérés ou stockés Nous sommes bien loin de l'objectif des 65% de déchets recyclés en 2025 (Loi pour la transition énergétique pour la croissance verte de 2015).
- Les activités administratives et scolaires sont génératrices de déchets (papier, déchets de cantine, emballages, fournitures, consommables d'impression ...), et, ceux-ci sont encore trop peu recyclés.
- Des opérations de nettoyage de la nature organisées partout en France, y compris sur la commune, mais qui n'attire malheureusement pas les foules ...
- Des mégots Des mégots ... et encore des mégots partout sur la voie publique et devant les écoles !
- De nombreuses villes sont déjà engagées dans les démarches « zéro waste », à l'image de Roubaix et de Croix dans la MEL ... et des initiatives individuelles méconnues de parents d'enfants et d'instituteurs sur la commune d'Houplin-Ancoisne ...

Objectifs à atteindre :

- Réduire les gaspillages
- Favoriser la réutilisation
- Réduire la production de déchets à la source et s'engager dans la démarche Zéro Waste
- Sensibiliser les habitants aux bons gestes : donner, vendre, réparer, composter, réutiliser Et en dernier recours, jeter mais dans les bonnes poubelles (et pas sur la voie publique)

Quelles actions proposez-vous ?

- Réinstaurer le **ramassage des déchets ménagers spéciaux** (peintures, huiles...)
- **Impulser une dynamique du « zéro déchets » sur le territoire de notre commune**, en invitant progressivement les familles volontaires à réduire le volume de leurs déchets
- Installer des **composteurs** dans les cimetières et des **poubelles de tri sélectif** dans le village afin de sensibiliser la population aux bons gestes

ENJEU : LA BIODIVERSITE

Constats :

- La biodiversité est en danger dans le monde entier. C'est le cas aussi dans notre pays et notre région : dans les départements du Nord et du Pas de Calais une espèce d'oiseau nicheur sur deux est menacée (<https://gon.fr/gon/wp-content/uploads/2017/12/gon-liste-rouge-des-oiseaux-nicheurs-du-nord-pas-de-calais.pdf>).
- 75 % de la production mondiale de nourriture dépend des insectes pollinisateurs et ces populations d'insectes connaissent un recul important.

Objectifs à atteindre :

- Augmenter les plantations d'arbres, arbustes, haies dans le village (voir l'enjeu des mobilités) ;

Quelles actions proposez-vous ?

- Veiller à la mise en œuvre effective de la **charte d'entretien des espaces verts et de l'agenda 21**
- **Etudier l'ouverture de nouveaux jardins familiaux et de jardins pédagogiques pour les enfants et leurs parents**, assortis de composteurs, par exemple au niveau de la ferme de la Nature et de l'Environnement
- **Considérant que planter des arbres contribue à réduire l'effet de serre... il n'y aura plus d'abattage d'arbres**
- **Re-végétaliser la commune par la plantation d'arbres**, par exemple lors de mariages, de noces d'or, ou de naissances
- Revenir à un **entretien correct des espaces de nature de la commune** : espaces verts, cimetières, parterres de fleurs. **Dans le choix des plantes, privilégier les plantes vivaces et celles qui sont peu consommatrices en eau.**
- **Obtenir le label Ville Nature »**

ENJEU : LA POLLUTION ELECTRO-MAGNETIQUE

Constats : la multiplication des sources de pollution par les rayonnements électromagnétiques constitue un légitime souci pour nombre de nos concitoyens. Une étude de l'ANSES de 2016 pointe les "possibles" conséquences des expositions électromagnétiques émanant des antennes sur les jeunes enfants " *Exposition aux radiofréquences et santé des enfants* " ; on y

relève une possible incidence sur les fonctions cognitives, sur le bien-être, et un petit aparté sur la rubrique cancérogène : " Dans la mesure où les tumeurs de l'enfant ne sont pas comparables aux tumeurs de l'adulte, les conclusions du rapport de 2013 montrant un effet limité des radiofréquences chez l'adulte sont difficilement extrapolables à l'enfant. Ceci ne permet cependant pas d'exclure que les enfants exposés ne développeront pas de tumeurs ultérieurement."

Que proposez-vous pour que, à l'intérieur des classes, et venant de l'extérieur (en particulier les antennes relais) l'exposition aux rayonnements soit le plus limité possible ?

Nous proposons de repenser l'organisation de notre village, et notamment des bâtiments communaux existants, pour réduire les déplacements à l'intérieur de notre commune et améliorer la vie des habitants, tout en les adaptant aux problèmes climatiques et environnementaux, dans un souci d'économies d'énergie. Bref, être parfaitement en phase avec la lutte contre le réchauffement climatique.

Dans ce cadre, nous prenons l'engagement d'étudier, avec des architectes, les services compétents en matière d'urbanisme et de protection des champs captants, avec les Enseignants, l'Education Nationale, les Parents, mais aussi TOUTE la Population, les possibilités de regrouper toutes les activités scolaires et périscolaires, sur 2 sites existants, l'un à HOUPLIN et l'autre à ANCOISNE donc éloigner de l'antenne de téléphonie mobile.